



Section académique NANCY - METZ

Ordre du jour CHSCT du 16 juin 2017

Vous jugerez par vous-même de la pauvreté de cet ordre du jour. Peu de points que nous avons proposés sont traités, nous espérons qu'ils apparaîtront au CHSCT du 13 juillet 2017...

Les points en attente où nous souhaiterions une possible information de la direction de l'UL

Mises aux normes et/ou vérification des sorbonnes, *point demandé, non inscrit*

Une identification de l'ensemble des animaleries (enseignement et recherche) *point demandé non inscrit*

Une identification de l'ensemble des installations ICPE *point demandé non inscrit*

Il semble très compliqué à notre établissement de faire des inventaires

Une clarification sur l'exposition à l'amiante de certains agents sur le campus médecine entre autres.

Enquête Faculté de droit : Nous attendons depuis 10 mois l'application de l'Article 77 du décret n°82-453 du 28 mai 1982, de plus nous devons revoir les personnels en mars 2017, nous sommes en juin...

Les articles de lois peuvent nous sauver afin d'avoir des informations fiables à l'UL, comme l'article L. 125-13 du code de l'environnement : il oblige à mettre en ligne tous les rapports de l'Agence de la Sureté Nucléaire, vous trouverez le rapport de l'inspection du fort de Chesny du 03/04/2017. Nous demanderons un éclaircissement à l'UL et les préconisations (point abordé par vos représentants lors de la restitution de la visite du CHSCT à l'ENIM).

Sur certains sites les travaux s'accroissent souvent en dépassant les simples règles de sécurité des agents en place, merci de continuer à nous avertir de ces situations anormales et de remplir le registre santé sécurité.

Merci de nous informer d'autres points, d'autres situations, nous saurons relayer vos inquiétudes

Rappel :

L'employeur Public est soumis à une obligation de résultat en matière de santé et de sécurité pour l'ensemble des agents placés sous son autorité. Ainsi, chaque établissement doit organiser et mettre en place une politique de Santé et Sécurité au Travail à destination de ses agents. Cette obligation découle principalement des textes suivants :

« L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. Ces mesures comprennent des actions de prévention des risques professionnels, des actions d'information et de formation et la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés. L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes ». Article L.4121-1 du Code du travail.

« Des conditions d'hygiène et de sécurité de nature à préserver leur santé et leur intégrité physique sont assurées aux fonctionnaires durant leur travail » Article 23 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droit et obligations des fonctionnaires.

En application de l'article 108-1 de la loi du 26 janvier 1984, pour les collectivités et établissements publics, les règles applicables en matière de santé sont [...] celles définies aux livres 1 à 5 de la quatrième partie du Code du travail.

Quel que soit le moment, [n'hésitez pas à nous solliciter, nous contacter pour toutes vos questions sur vos conditions de travail, sur l'hygiène la sécurité au travail et l'environnement](#)

Ordre du jour UL avec des réserves et des documents pour avis qui ne sont pas arrivés dans les délais règlementaires

1. Approbation des projets de PV des réunions du CHSCT du :
 - a. 26 janvier 2017 (Pour avis)
 - b. 02 mars 2017 (Pour avis)
2. Déménagement de l'UFR Mathématiques Informatique Mécanique - MIM (Pour avis)
3. Déménagement du Laboratoire d'Etude des Microstructures et de Mécanique des Matériaux - LEM3 (Pour avis)
4. Déménagement du Pôle Lorrain de Gestion - PLG (Pour avis)
5. Délégations en matière de santé et sécurité au travail (sous réserve) (Pour information)
6. Rapport Visite UFR MIM - Mathématiques Informatique Mécanique (Pour avis)
7. Rapport Visite UFR ENIM - Ecole Nationale des Ingénieurs de Metz (sous réserve) (Pour avis)
8. Rapport Visite DPI - Direction du Patrimoine Immobilier (sous réserve) (Pour avis)
9. Registre de consignation des alertes en matière de santé publique et d'environnement (Pour avis)
10. Suivi des Accidents 2017 (Pour information)
11. Synthèse des fiches issues des registres Santé et Sécurité au Travail (Pour information)
12. Suivi des avis du CHSCT (Pour information)

1. Approbation des PV (pour avis)

Cela recommence, c'est le flou total avec les PV, nous ne pouvons plus fonctionner comme cela. Le PV de janvier nous arrive au mois de mai et celui de mars est inexistant à cette date

2. Déménagement UFR MIM (pour avis)

Toutes réorganisations de services doivent passer par les instances de l'UL : conseils d'UFR, CT/CHSCT.

L'article 57 du décret 82-453 du 28 mai 1982 doit être appliqué. [Une fois la triple consultation, la direction peut appliquer la réorganisation.](#)

Pour cette UFR, le message du SNPTES a été entendu.

3. Déménagement du LEM3 (pour avis)

Mêmes commentaires que pour le point 2. Au moins certaines composantes connaissent et appliquent la réglementation.

4. Déménagement du PLG (pour avis)

Mêmes commentaires que pour le point 2. Au moins certaines composantes connaissent et appliquent la réglementation.

[Toutefois si vous passez dans le quartier et son voisinage, vous pouvez consulter cet article de presse où des collègues travaillent durant les travaux actuels](#)

<http://www.estrepublikain.fr/edition-de-nancy-ville/2017/05/24/les-frissons-d-une-demolition-controlee>

5. Délégation en matière de santé et sécurité au travail (sous réserve, pour info)

Sans délégation de signature, seul le président est responsable. Durant son premier mandat il a essayé de déléguer sa signature, espérons qu'il y arrive durant les 5 prochaines années

Notre employeur ou son délégataire nous doit la santé et la sécurité au travail (Décret n°82-453 du 28 mai 1982).

6. Rapport visite CHSCT UFR MIM (pour Avis)

Le rapport est fait et vos représentants SNPTES ont entre autres préconisé une visite après l'emménagement. Nous le préconiserons pour l'ensemble des déménagements

7. Rapport visite CHSCT UFR ENIM (pour Avis)

Pour la radioprotection, c'est à cette adresse :

<https://www.asn.fr/recherche/resultat?SearchText=Ecole+Nationale+d%E2%80%99Ing%C3%A9nieurs+de+Metz&SearchContentClassID=-1>

Inspection du 03/04/2017, Radioprotection Enseignement **NSNP-STR-2017-0486**

8. Rapport visite CHSCT DPI(sous réserve) (pour avis)

Vos représentants travaillent sur la finalisation de ce rapport.

9. registre de consignation des alertes en matière de santé publique et d'environnement

Vos représentants le réclament depuis longtemps

Décret n° 2014-324 du 11 mars 2014 relatif à l'exercice du droit d'alerte en matière de santé publique et d'environnement dans l'entreprise

Nous sommes en juin 2017 ...

10. Suivi des accidents de Travail (pour information)

Dans beaucoup de cas, ce sont vos représentants qui font remonter à la direction de l'université les accidents de services et leur gravité. **Merci de continuer à nous informer de tout incident, accident.**

Avec notre persévérance, l'outil informatique est enfin accessible et fonctionnel. Toutefois, nous avons également demandé d'être tenus informés en temps réel, nous attendons toujours.

11. Synthèse des fiches issues des registres Santé et Sécurité au Travail (pour information)

Nous analysons avec une extrême vigilance certaines fiches qui ont été transmises. Nous constatons encore l'absence ou l'inaccessibilité du registre santé sécurité sur certains sites et des fiches qui ne sont pas signées et retournées.

La remontée peut également se faire via le logiciel GPUC, nous reposerons la question jusqu'à l'activation du module. Pour celles et ceux qui nous lisent régulièrement, nous ne nous lassons pas de poser toujours les mêmes questions.

12. Suivi des avis du CHSCT (Pour information)

Nous renouvelons notre demande afin que les avis mis à disposition de la communauté soient des avis motivés (avec nos modifications en séance le cas éventuel) et non de simples relevés d'avis comme c'est le cas.

D'autres points peuvent être rajoutés, n'hésitez pas nous contacter.

Georges BAUDOUIN

georges.baudouin@univ-lorraine.fr

Metz

Catherine PABLO

catherine.pablo-godot@univ-lorraine.fr

Nancy CLSH

Pascal COULOMBE

pascal.coulombe@univ-lorraine.fr

Vandoeuvre

Saidia ANTOINE

saidia.antoine@univ-lorraine.fr

Nancy Carnot

Franck SAULNIER

franck.saulnier@snptes-lorraine.org

Vandoeuvre

<http://www.snptes-lorraine.org/index.php?category/Universite-de-Lorraine>



Section académique
NANCY - METZ